

# CONSEIL du TERRITOIRE



## Compte Rendu du CT du 2 Octobre 2021

### Présents :

Ligue : Claire Brunet, Perrine Paul, Jean Luc Baudet, Armand Griffon, Pierre Solère  
04 : Gil Erario,  
05 : Gérard Pottier,  
06 : Marie Laure Lehurey Fenasse,  
13 : Krikor Bozouklian,  
83 : Christian Gravier,  
84 : Patrice Brisco

**Invités :** Lauriane Gros, Roger Badalassi, Philippe Boulen, Pascal Bouchet, Christian Gros, Frédéric Meynard, Patrick Fenasse (en visio)

**Excusés :** Michèle Legarrec, Vanessa Patucca Bourgeois, Frédéric Mottais, Eric Sénéchal

Jean Luc remercie les présents. Les locaux sont encore un peu justes pour accueillir tout le monde, il nous faudra envisager un autre lieu pour que ce soit possible en fonction du nombre de participants et privilégier une organisation par un comité départemental en invitant un ou plusieurs clubs locaux.

Présentation des statistiques de licenciés. Des Ligues sont encore en déficit de licences par rapport à 2020/2021. La Paca est à - 2 licences au 10/10/21. On peut dire qu'on a calmé l'hémorragie. Il faut s'interroger sur les chiffres et réagir. C'est le créneau 12-16 ans qui est en retard. Pour les clubs, quels sont ceux qui ont encore aujourd'hui à 0 licence ou seulement aux 3 licences pour s'affilier ? Nous sommes tous embarqués pour récupérer de l'activité, il faut qu'on s'apprenne à regarder ces chiffres avec en ligne de mire les indicateurs du nouveau Contrat Territorial Individualisé qui est à l'étude.

Ecole MED, 30/31 Octobre bien sûr pour la formation des techniciens mais en même temps celles des dirigeants et des informations : Le samedi matin interventions de Be-Sport, Sponso +, il faut pouvoir exposer et démultiplier si possible dans les structures. Après midi présence de Philippe BANA, pour interroger et répondre sur questions FFHB. Retransmission sur Be Sport. Le programme sera envoyé à tous car tout récemment ficelé. A retenir le 13/14 Novembre les Présidents Ligues et comités plénière à la MDH pour valider la note d'orientation du Contrat Territorial.

**C05 :** Des projets mais encore des efforts pour reconstituer les effectifs. Les Cps ont démarré avec le 04. Pas assez d'équipes en féminines pour constituer des championnats, appel aux Comités voisins. Des promesses mais il faut les réaliser. Pass sanitaires, des chiffres sont énoncés par département par Jean Luc. Satisfaction en petites catégories.

La création des 2 emplois (Embrun et Gap) et les mises à disposition d'une partie de ces emplois pour le Comité constituent une belle avancée pour le développement et le perfectionnement technique du PPF en Hautes Alpes. (Moins 30 licences au 10/10/21)

**C04 :** Encore un peu juste en termes de licenciés. Etonné par les chiffres annoncés en licences clubs car les clubs engagés en championnat répondent présents.

Pour Val Durance fusion avec Oraison. Les CTF s'entendent bien. Il y a de quoi faire. Problématique du Pass sanitaire à gérer. Le siège social du Comité va changer car le Président a déménagé. Fortcalquier serait susceptible de redémarrer une activité Handball mais il faut s'appuyer sur quelqu'un : un apprenti, des dirigeants. Doriane Le Henry, salariée d'Oraison intervient sur la section sportive de Camille Reymond. La création de 2 clubs supplémentaires en 05 reste un objectif pour la mandature. (-1 licences au 10/10/21)

**C84** : Même surprise pour le nombre de licenciés. Nécessité aussi d'étoffer le nombre d'équipes dans certains championnats jeunes, appel aux comités voisins. Le jeu en plateau, sans compétition, a été proposé, les championnats reprendront à partir de Janvier 2022. Bonnes nouvelles pour les Seniors avec des équipes supplémentaires en compétition départemental. Les championnats régionaux n'ont-ils pas commencé trop tôt en fonction de la durée de l'arrêt d'activités ?

Une perte importante de licenciés effectivement chez les 12/16 ans.

45 emplois dans le département pour 15 clubs employeurs, 21 apprentis dont 13 en formation HFM et 24 salariés dont 16 emplois non subventionnés. Objectif atteindre 4000 licenciés en 2024. Bcp d'actions scolaires à l'initiative de l'ETD 84. Relance du Projet « Handi » Paris 2024. Inquiétude sur Pass-sanitaire demandé aux enfants, incompréhensions par les clubs car non obligatoire à l'Ecole. De nombreuses actions ont été entreprises durant la crise pour maintenir le lien, ce qui a permis de limiter les pertes. Pas d'inquiétude sur la reprise de licenciés mais sur la fidélisation des U15 et U17. (+ 34 licences au 10/10/21)

**C06** : Faire jouer avec des formules souples pour « faire pratiquer ». Des animations plus que des championnats. Idem 84, pas d'inquiétude pour les petits (effet JO) mais U15 et U17 à finaliser. Depuis 3 semaines courbe ascendante de licenciés. Quelques inquiétudes pour le bassin Levant, réunion à venir. (- 87 licences au 10/10/21)

**C 83** : Est-il judicieux de comparer les chiffres à n-1 car c'est une année « tronquée ». Le Président fait le tour de tous les clubs avec son équipe pour réactiver le démarrage et assure le service aux clubs quitte à prendre la main du secrétariat des clubs, si nécessaire. Situations très inégales dans les clubs, des difficultés pour certains et des bonnes dynamiques dans d'autres car tous n'ont pas de salarié, ce sont des bénévoles qui assurent le fonctionnement. Les clubs sont confrontés à des difficultés de gestion notamment pour l'attestation d'honorabilité. Les modalités techniques d'enregistrement de cette attestation dans Gesthand ne sont pas simples, l'envoi du courrier « d'avertissement » directement au licencié est très maladroit. Cette attestation est nécessaire, mais il faut la rendre obligatoire pour tout le monde afin de simplifier la procédure d'enregistrement, ce sera le cas la saison prochaine.

Pour le pass-sanitaire des difficultés aussi car nous vivons une période de transition qui fait que des licenciés arriveront tout au long de la saison ce qui alourdit le suivi.

Réunion avec l'USEP, l'UGSEL et l'UNSS

Pas de rencontres possibles pour l'instant , pour les Fédérations UGSSEL , UNSS les regroupements sont interdits (- 403 licences au 10/10/21)

**C13** : Progression en terme de licenciés mais l'objectif est d'atteindre le nombre de n-2 (2019/2020). Beaucoup de U12, inquiet sur 12-16, bien en +16. Inquiétude pour certains secteurs où des clubs « refuseraient » de licencier.

A la suite de la participation à la Foire de Marseille planification de rendez-vous avec 8 Ecoles pour la mise en place des temps d'actions scolaires et action prochaine de formation pour 32 enseignants. Positif sur le certificat d'honorabilité pour le 13. (+ 485 licences au 10/10/21)

Quel retour des clubs sur le Pass Sport ? Une inquiétude, est ce que les clubs rentrent les Pass de leurs licenciés ? Nous n'avons pas de visibilité. L'objectif est de 144000 sur la région, seulement 14000 à ce jour.

CR du Conseil des Territoires des 17/18 Septembre, interventions de Krikor Bozouklian et Pierre Solère complétées par Jean Luc.

Les thèmes abordés lors de ces 2 journées: Tour de table des Territoires pour recueillir les impressions de rentrée puis ateliers sur Contrat Territorial Individualisé, enfin Présentation des outils digitaux (Hello Asso, Be Sport, Sponso+ et My Coach) et de la mise en place d'un partenariat avec Décathlon. (Le Compte rendu détaillé sera transmis en annexe).

Globalement des inquiétudes pour les reprises d'activité notamment pour les 12-16 ans et un souhait de meilleure communication fédérale.

La note d'orientation du CTI va être transmise aux Territoires pour échanges puis finalisation les 13/14 Novembre. Le CTI court de 2022 à 2025.

Les critères seront retenus dans les 3 domaines de « progrès » La performance Sportive (PPF), La performance Sociale (Service aux clubs, Education, Citoyenneté et Intégrité), la Performance Organisationnelle (Emploi, Formation, Digitalisation) et devront éviter les redondances avec l'ANS.

Probablement une part fixe et une part variable individualisée dont les % et les modalités restent à définir.

L'enveloppe globale nationale avoisinerait les 2 millions d'Euros en 2022 mais sera fonction du Budget Fédéral les années suivantes.

Qu'en est-il du trou de Central Hand ? Il a été épongé.

Partenariat Weleda (Jean Pierre Feuillan) Réponse de la FFHB à venir.

## **Parole à la Présidente et aux Présidents de Commissions présents**

- Intégrité :

Les comités 83 et 06 ont fait part des difficultés rencontrées par certains clubs concernant les attestations d'honorabilité. La plupart des anomalies sont liées à des difficultés dans l'outil Gesthand. Chaque bug est remonté à la FFHB, et les deux présidents des commissions « Prévention des violences » et « Statuts et règlements » se tiennent à la disposition de tout licencié.

La commission a commencé à identifier les licenciés encadrants des mineurs n'ayant pas déposé le document dans Gesthand. Cela se fait via l'envoi de courriers à destination des licenciés, avec deux rappels préalables à transmission à la commission de discipline.

Sur ce point, à date :

- 82 licenciés ont été pris en défaut d'attestations
- Seuls 2 ont reçu la seconde alerte

Ces résultats sont encourageants, et sont à comparer avec les 26 000 défauts recensés sur le Territoire national. Il est fait état d'incompréhensions persistantes sur le dispositif des attestations (comme le fait qu'elles sont obligatoires, et non recommandées, ou qu'elles puissent concerner des bénévoles, mais en aucun cas des personnes en charge des buvettes).

Sur ce point, la commission rappelle que son approche est bienveillante et qu'elle ne demande qu'à intervenir pour faciliter la parole et expliquer le pourquoi de ce document. Pour l'instant aucune demande particulière de Comité ou de club. Des stats seront communiquées à l'issue de la première phase de contrôle pour évaluer l'efficacité des modalités du contrôle, et ainsi bien anticiper la mise en vigueur prochaine des sanctions financières qu'appliquera la FFHB l'année prochaine.

La commission rappelle à cet effet les actions de communications entreprises et à venir :

- Participation à de nombreuses réunions de bassins l'année dernière
- Création d'une page « Intégrité » sur le site de la ligue (peu consultée)
- webinaire d'Avignon
- Travail en liaison avec 2 clubs volontaires pour mise en place d'un clip à diffuser largement avec des saynètes, avec des joueurs des clubs PAUC et Plan de Cuques. Bonne mise en place avec PAUC mais refus au dernier moment du HBPC (solution en cours)

La prévention des violences est très importante.

A ce jour et sans réelle publicité, il y a 4 cas en cours dont 2 sont des violences sexuelles, 1 cas de « vexation » et 1 dernier cas d'insulte vis-à-vis d'un JAJ (avec un courrier adressé au président du club, qui n'a donné lieu ni à accusé réception, ni à un retour).

Lors du webinaire, les licenciés interrogés ont fait part de leur peur de parler, ou d'une l'impression que les instances ne vont pas les soutenir.

C'est sur ce point que la commission veut travailler : dans l'accompagnement des clubs et instances et auprès des licenciés. Les mentalités doivent évoluer sur le sujet.

J.Luc rappelle que nous sommes le seul Territoire à avoir une Commission Intégrité au plan National. Nous suivons les affaires et tout le monde devra y passer la saison prochaine.

Mise à jour du site par Armand sur Covid 19 et aide aux clubs a été faite. Problème de la « contre-indication » à la vaccination n'empêche pas le pass-sanitaire.

- Statuts et règlements

4 divisions dedans...CMCD, qualif, Homologation des salles et Statuts/Règlements... Beaucoup de « bugs » sur les licences dans Gesthand. Beaucoup de modifications difficiles à expliquer aux clubs.

Pour les gymnases c'est en cours : Brignoles, Bollène...des nouveaux gymnases mais aussi des anciens à renouveler. HBPC pour jouer à Luminy car travaux aux Ambrosis.

Vœux à faire remonter à la FFHB pour le 5 Octobre, aucun vœu actuellement.

Pour les informations aux clubs laisser faire la commission.

La CMCD sera appliquée avec toute la compréhension qu'il faut.

Au 15 Juin il faut une lisibilité des listes de joueurs et joueuses de Pôles Espoirs pour les mutations.

Pour un club de national qui ne peut recevoir dans son ou ses gymnases il peut demander à jouer dans un autre gymnase avec autorisation du responsable Territorial à condition d'en faire la demande.

Hello Asso, Diplôme d'entraîneurs, nouvelles appellations à mettre à jour. Il faut une mise à jour avec HFM.

Les responsables de salles doivent être à côté de la table. Formation droits et devoirs à prévoir. L'Aura a un document prêt pour cette formation. Demi-journée mais par secteur pour limiter les déplacements.

La valorisation de la CMCD est votée.

Faire savoir quels sont les correspondants arbitrage, CMCD, licences dans les clubs pour faciliter la communication. Hélas seulement une dizaine de réponses de clubs.

- Commission Communication :

Comme pour les autres commissions, nécessité de participation des représentants des Comités. Il faut dire ce qui va et ce qui ne va pas. C'est un grand Pôle. Septembre est un mois très chargé en communication de toutes sortes. Beaucoup d'infos dans les boîtes des clubs en cette période. La commission a peu communiqué dans cette période pour ne pas surcharger. 2 newsletters, 1 pour les licenciés 1 pour les structures. Saturation en ce moment. Une « news » une ou 2 fois par mois, pas plus. Il faut arriver à faire quelque chose en commun entre Ligue et comités. « Trop d'infos tuent l'info ». Notre intérêt est de centraliser. Garder les spécificités de chacun mais coordonner nos informations. Personnes identifiées pour cette commission : 04 Isabelle Bernardini, 05 Gérard Pottier, 06 Sarah Mathieu, 13 François Blanchon et Frédéric Fouque, 83 Patricia Justiniano, 84 Benjamin Mullier mais à confirmer,

- Sportive et arbitrage : Recherche de tolérance maximum.

Sportive : Philippe Boulen. Les championnats se passent plutôt bien, peu de demandes de report. La COC est permissive pour les demandes particulières. Une question posée pour la composition des poules, actuellement elles sont géographiques pour faciliter les déplacements mais possibilité de les faire linéaires si les clubs le souhaitent. Toujours peu d'engagement en U19, 10 clubs seulement. 2 poules de 5 avec Play off mais des difficultés à avoir des engagements dans cette catégorie.

En U15 et U17 Elite les qualifications ont démarré. Pour les Excellences c'est toujours en 2 phases, 1<sup>ère</sup> phase en Comité puis 2<sup>ème</sup> phase « Inter Comités » à partir de janvier. Possibilité d'intégrer des collectifs dans les poules du 13, du 06, du 83 du 04/05, du 84 pour construire des championnats intéressants.

Prudence avec les conventions entre clubs. Les rapprochements ponctuels d'équipes de clubs peuvent permettre de redynamiser un club. Outil à ne pas négliger.

Problématique de Coupe de France : date au milieu des vacances. Pas de date de championnat prévue à ce moment-là. La COC et La CTA vont inciter les clubs à jouer + en semaine pour libérer des arbitres le week-end.

L'Ecole MED tombe le week-end de Coupe de France. Il sera proposé aux clubs de ne pas jouer durant ce week-end mais en semaine.

Arbitrage : Roger Badalassi. 3 rassemblements de « Certification » ont eu lieu depuis début juillet mais la CTA continue à en faire, on envoie le test écrit par Internet. Beaucoup de désistements à ces journées. Prochain rassemblement le 26/10 au niveau du 13.

JA T1, T2, T3 et JAJ T1 : 30% de moins en PACA. Plein de raison : les blessés, les + de 55 ans qui rechignent aux mesures médicales imposées, ceux qui arrêtent car les indemnités et les remboursements ne sont plus aussi intéressants.

Patrick Fenasse : Formation de JAJ beach quid de la CMCD ? Pas de prise en compte au niveau CMCD. Vœu à faire pour la FFHB

Nécessité de relancer les Ecoles d'arbitrage, pourquoi les techniciens ne s'investissent pas dans ce créneau car ils ont plus d'arguments pédagogiques.

La connexion entre la technique et l'arbitrage est indispensable. Une proposition : Ne pourrait-on pas imaginer des Ecoles de bassin ?

Pour le 13, la mise en place des Ecoles d'Arbitrage a pris du retard. Comment soutenir l'effort des clubs qui veulent s'investir ? Quelle souplesse peut-on mettre en place pour faciliter le travail des clubs ?

Il existe des référents secteurs qui coordonnent des référents bassins pour aller dans les clubs. Des documents existent qui pourraient être mis en ligne pour un coût de 30€/an. Maintenant il faut travailler en réseau pour s'entraider face aux exigences d'arbitrage.

Pascal Bouchet : Ne pas voir l'arbitrage uniquement à travers le prisme de la CMCD.

Actuellement il faut faire des mises à niveau JAJ et J.A qui permettraient de valoriser des arbitres car des jeunes JAJ T2 sont en compétence T1.

Claire Brunet: La restructuration de la CTA a commencé en fin d'olympiade mais ce travail de fourmis nécessite du temps en lien avec l'ETT. Le COVID a tout interrompu. La liste des responsables de Bassin est à 20% en compétence pour cette mission. Il faut les former en urgence pour développer ce projet.

Pourquoi ne pas prendre, au niveau d'un bassin, parmi les animateurs 1 responsable qui prendra en charge l'Ecole de bassin.

Pourquoi ne pas penser à un salarié « Arbitrage » en PACA ?

Frais d'arbitrage : avoir connaissance des tarifs d'arbitrage.

Qui fait quoi ? Mettre un cahier des charges clairs.

Autonomie des Comités pour l'organisation des plateaux de qualification et les désignations d'arbitrage.

Péréquation possible pour les clubs participants.

## Répartition PACTE 2021

Suite à concertation entre Présidents de Comités, pour la répartition des 40696€ disponibles, proposition retenue par les Présidents de Comités:

04 et 05 : 4215 € chacun, (-29.75% / 2020)

06 et 83 : 6950 € chacun (-30.5% / 2020)

13 : 10200 €, (-32% / 2020)

84 : 8160 €. (-32% / 2020)

Objectif : équilibrer les diminutions en % de chaque Comité.

Le Président du Comité 13 propose de rester à 10000€ pour augmenter de 100€ la part des Comités Alpines.

Donc 4315€ pour le 04 et le 05. Cette proposition d'ensemble est validée.

Il faut nous préparer aux nouveaux critères du CTI

Inter Comités : 1<sup>er</sup> tour masculin début des vacances d'hiver, en 13 : « 04-05/Corse et 13 » et en 06 : « 83/84/06 »

1<sup>er</sup> tour féminin en 84 le 19 Décembre 2021.

2<sup>ème</sup> tour en 83 pour tous lors du stage de St Maximin. Début des vacances pour les féminines (5/6/7 Février). Fin de vacances pour les masculins (18/19/20 Février).

J.O 2024, rappel du projet « Hand ensemble) du 84, voir Compte rendu du précédent Conseil du 2/09/21. Un interlocuteur par Territoire. Préparation d'un budget prévisionnel pour les coûts hébergement/déplacement/billets etc.... sera présentée prochainement Il faut financer un déplacement qui coûterait 300€ environ/personne. Porter collectivement un projet Territorial. « Les sudistes à Paris pour 2024 ». Un Comité de pilotage à mettre en place.

On devrait pouvoir obtenir « délégation » ministérielle pour que la FFHB puisse organiser des compétitions Hand Fauteuil. Fonds de dotation des entreprises pour alimenter des projets régionaux, pourquoi pas ce projet.

Mettre dans la boucle Laetitia Fiori.

Ecole MED Invitation à recevoir, Prochain Conseil pendant l'Ecole MED le Dimanche 31 Octobre à La Crau. (à vérifier)

Matin : Intervention de Be Sport et Sponso+

Après-midi : Intervention du Président FFHB, Philippe Bana

Dimanche 31/10 : CT sur le CTI et ateliers pour les techniciens.